

Le Lien

Saint-Ismier au cœur du Grésivaudan

#37 été / 2015

[ENVIRONNEMENT]

Le Bois français, un écrin de beauté et de loisirs

Page 9

[ACTUALITÉS]

**Collège du Grésivaudan
et Agora, sécurité et aménagements de circulation**

Page 10-11

[DOSSIER]

**Première modification
du PLU**

Page 17

[CULTURE]

**Agora, saison culturelle
2015-2016**

Page 19

[SPORTS]

**Cross du Manival,
dimanche 27 septembre**

L'ÉTÉ EST LÀ, RESTEZ DÉTENDUS

Vous pouvez vous rafraîchir dans les lacs du Grésivaudan :

- Au bois Français, tous les jours de 10 h à 20 h jusqu'au 6 septembre 2015
- Au lac de la Terrasse, tous les jours de 11 h à 19 h, jusqu'au 31 août 2015

Vous pouvez tondre votre pelouse ou réaliser vos travaux bruyants :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Et si vous partez en vacances, pensez à vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV).

Ce dispositif est proposé par la police municipale et la gendarmerie, qui surveilleront votre domicile en votre absence.

Avant votre départ, fermez les volets, les portes d'accès à clés et faites-vous connaître en gendarmerie ou à la mairie (service gratuit).



Plan Canicule 2015

Le niveau de « veille saisonnière » est activé du 1^{er} juin au 31 août 2015. Le CCAS de la commune met en place un registre de recensement des personnes vulnérables (personnes âgées ou adultes handicapés isolés).

La personne concernée ou son représentant doit en faire la demande, soit par écrit, soit sur appel téléphonique au 0476 52 52 31. Un tiers (parent, voisin, médecin, aide à domicile...) peut également effectuer cette démarche mais obligatoirement par écrit.

En cas d'urgence « canicule » décrétée par la préfecture, les personnes inscrites seront contactées pour leur apporter des conseils et une assistance si besoin.

La solidarité entre parents, voisins, amis reste le moyen le plus efficace pour recenser les personnes isolées alors n'hésitez pas à contacter le CCAS.

Un numéro vert d'information est également disponible « **Canicule Info Service** » au **0 800 06 66 66**.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DU SAINT-EYNARD



Prochaines collectes :

- **lundi 6 juillet** à Montbonnot (gymnase du Pré de l'Eau), de 11 h à 14 h et de 16 h 30 à 20 h,
- **lundi 7 septembre** à Montbonnot (gymnase du Pré de l'Eau), de 11 h à 14 h et de 16 h 30 à 20 h,
- **mercredi 25 novembre** à Saint-Ismier (Agora), de 8 h 30 à 12 h et de 16 h 30 à 20 h,
- **jeudi 24 décembre** à Saint-Ismier (Agora), de 8 h 30 à 12 heures.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **Téo MUNOZ**, le 14 avril 2015
- **Roxane GONDRAN**, le 21 avril 2015
- **Mathieu JIN YONG**, le 24 avril 2015
- **Stella ZAZA**, le 26 avril 2015
- **Alexandre BIGOT LAISNÉ**, le 2 mai 2015
- **Lamothe Johan**, le 8 mai 2015
- **Mélyna MANOUAR**, le 12 mai 2015
- **Charlotte DUNAND**, le 16 mai 2015

MARIAGES

- **Claire MICHEL** et **Patrick JAEGER**, le 28 mars 2015
- **Carole BERARD** et **Boris DEHONT**, le 2 mai 2015
- **Noura EL MESSAÏ** et **Sofien CHAHER**, le 23 mai 2015
- **Julie RAMA** et **Michaël ROUX**, le 6 juin 2015
- **Fabienne REY** et **Stéphane THIEFFRY**, le 13 juin 2015.

HORAIRES MAIRIE

Accueil mairie et CCAS

Tous les jours de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30, samedi (permanence administrative) de 9 h à 11 h 30. La mairie sera fermée lundi 13 juillet (astreinte téléphonique en cas de naissance ou décès au 06 72 59 52 08) et les samedis du 18 juillet au 15 août inclus.

Service Urbanisme Services Techniques

- Lundi de 14 h à 17 h 30
- Mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h
- Mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
- Sur RDV en dehors de ces horaires.

Service Crèch'ndo

0476 52 31 58. Accueil tous les après-midi de 13 h 30 à 17 h 30. Fermeture d'été du 27 juillet au 17 août inclus.

Pôle Enfance Jeunesse Scolaire

Durant les vacances, accueil du public à la maison Belledonne du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Fermeture de l'accueil au public du lundi 27 juillet au vendredi 14 août inclus.

À partir du lundi 3 septembre accueil du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (mercredi fermeture à 17 heures).

Médiathèque « L'Orangerie »

0476 52 92 76
mediatheque-saint-ismier.fr

Horaires d'été du 1^{er} juillet au 29 août inclus

Mardi et vendredi de 16 h 30 à 19 h, mercredi de 10 h 30 à 12 h et 16 h 30 à 19 h, fermée jeudi, samedi de 10 h à 12 h 30. Une boîte de retour des livres est à disposition. **Fermeture du 1^{er} au 17 août inclus sans boîte de retour des livres.**

Reprise des horaires habituels dès le 1^{er} septembre

Mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 h, mercredi de 10 h à 12 h et 14 h à 19 h, samedi de 10 h à 12 h 30.

NUMÉROS D'URGENCES

- **Gendarmerie de Saint-Ismier** 17 ou 0476 52 15 45

- **Police municipale** 0476 52 93 64 ou 06 27 15 52 70
- **Pharmacie ou dentiste de garde** 39-15
- **Sapeurs-pompiers** 18
- **SAMU, médecin de garde** 15
- **Centre anti-poison Lyon** 04 72 11 69 11
- **Eau (SAUR)** 08 00 74 47 22
- **Assainissement (eaux usées) Sté Véolia** Astreinte urgente 7j/7j et 24 h/24 h : 04 76 61 39 34. Informations réseaux SIZOV 04 76 52 52 28.

PERMANENCES

- **Avocat conseil pour la commune** le 1^{er} samedi du mois de 9 h à 11 h 30, sur rdv au 04 76 52 52 25 Pas de permanence en août.
- **Conciliateur médiateur pour le canton** les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 14 h à 17 h, rdv au 04 76 52 52 25. Pas de permanence en août.
- **OPAC** tous les mercredis de 10 h à 11 h permanence Mairie. 04 76 52 52 25. Pas de permanence en juillet août.

- **Assistante sociale** sur RDV au 04 56 58 16 91
- **Agent de la Sécurité Sociale** permanence les semaines paires le mardi de 15 h à 16 h 30. Pas de permanence en juillet.

SERVICES

Déchetteries et jours de collecte

Saint-Ismier, Crolles et Le Touvet. Ouverture 7j/7j de 8 h 30 à 17 h 45 Renseignements sur www.le-gresivaudan.fr Collecte des ordures ménagères le lundi et des bacs « Je trie » le mercredi. Si lundi férié, ramassage le jeudi suivant.

Objets trouvés

Information sur www.saint-ismier.fr, rubrique Vie quotidienne Police municipale.



www.saint-ismier.fr

Retrouvez plus d'infos en flashant ce QRcode.

#37

Sommaire

[INSTANTS VOLÉS]

Page 4-5

Ça se passe chez nous...

[ACTUALITÉS]

Page 6-7-8-9

• La vie à l'école

Rallye piétons des écoles
Trois classes au Frioul

• Martine Duflos,

Le trait et la couleur

• Crech'ndo

Un printemps riche en activités

• Tarifs scolaires

Les tarifs des services évoluent

• Sécurité

Collège du Grésivaudan et Agora,
sécurité et aménagements
de circulation

[DOSSIER]

Page 10-11

Première modification du
PLU, pour un urbanisme apaisé

[ENVIRONNEMENT]

Page 12-13

Le Bois français,

un écrin de beauté et de loisirs.

[VIE PUBLIQUE]

Page 14-15

• STMicroelectronic à Crolles

• Collecte des ordures
ménagères par la CCPG

• Tribune

[CULTURE & SPORTS]

Page 16-17-18-19

• Giboulivres

Édition 2015 à Saint-Ismier

• Agora

Saison culturelle 2005-2016
Une nouvelle aventure culturelle

• Journée du Patrimoine

Saint-ismier, une histoire d'avenir

[AGENDA]

Page 20

Vos rendez-vous

culturels, sportifs et associatifs.

J'observe aujourd'hui avec bonheur la qualité des échanges au sein du conseil municipal, le souci jusque-là partagé de ne regarder que l'intérêt général, affranchi de toute considération personnelle ou partisane.



Garder confiance en l'avenir

« Notre campagne électorale était fondée sur trois mots clés : **écoute, respect, harmonie**. Ils définissaient mon engagement.

Au terme d'une année de mandat, j'ai toujours à cœur de les décliner, aussi bien dans la rencontre avec les habitants que dans le débat politique ou le développement de l'habitat sur la commune.

C'est le sens de la première modification du Plan Local d'Urbanisme que nous venons de formaliser afin de trouver un apaisement dans la manière de construire à Saint-Ismier, tout en respectant les vues, les paysages et l'identité culturelle du village autour de ses hameaux.

C'est également la raison pour laquelle, dès l'automne, nous reprendrons le cycle des Conseils de quartier pour aller à la rencontre des habitants et recueillir les propositions de chacun en matière d'aménagement, tout en prêtant une oreille attentive aux difficultés du quotidien.

Quant à la vie politique, j'observe aujourd'hui avec

bonheur la qualité des échanges au sein du conseil municipal, le souci jusque-là partagé de ne regarder que l'intérêt général, affranchi de toute considération personnelle ou partisane. Ils me conduisent à rendre hommage à l'esprit républicain qui anime l'assemblée délibérante et à remercier ses membres pour l'intelligence de cette attitude au service de notre commune.

Je souhaite sincèrement que cette atmosphère perdure sans fausse note.

Il nous appartient donc de rester vigilants et de ne pas commettre de maladresse dans le partage de l'information pour ne pas créer de malentendu. Nous devons veiller à ne pas succomber à la tentation d'utiliser de fallacieux prétextes pour polémiquer dans le seul but d'exister, alors que toutes les conditions sont réunies pour améliorer ou corriger, dans un esprit constructif, tout ce qui doit l'être. La rigueur, le dialogue et l'honnêteté intellectuelle ainsi déployés favoriseront, au fil du temps, une action publique plus participative, plus préventive et

plus prédictive. C'est, je crois, la plus belle manière de servir l'intérêt général et de garantir transparence et démocratie.

Je garde confiance en l'avenir, car je suis certain que chacun a conscience qu'au-delà du débat politique, les enjeux de développement de Saint-Ismier au cœur du Grésivaudan et les dossiers qui nous attendent à la rentrée méritent, en toute sérénité, réflexion et analyse au sein des groupes de travail rassemblant toutes les composantes du conseil municipal, comme l'ont été jusqu'à ce jour, l'écriture de la modification du PLU, le programme de reconstruction du lieu de vie sur la RD 1090 ou le parti pris d'aménagement paysagé de la zone économique ISIPARC.

En l'attente, la pause estivale doit permettre à chacun de se ressourcer, de profiter au maximum de l'espace nature du Bois français ou de randonner dans nos trois massifs.

Les vacances sont là...
Bel été à tous.

Henri Baile

Maire de Saint-Ismier



Directeur de la publication : **Henri Baile**. Rédactrice en chef : **Sandrine Idier**. Directrice de la communication : **Margaret Ruelle-Souchon**. Maquette et mise en page : **tassan.fr** - Ont collaboré à ce numéro : **Alexandre Dhordain**. Visuel de couverture : © **Éric Baboulaz** "Bois français". Photos : **Mairie de Saint-Ismier**. Impression : **Imprimerie Notre-Dame**. Périodicité : trimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN : 07 616 066. Hôtel de ville, BP 32, 38 331 Saint-Ismier Cedex. Tél. : 04 76 52 52 25 - Fax : 04 76 52 28 01. infos@saint-ismier.fr - www.saint-ismier.fr Ce numéro a été imprimé à 3 400 exemplaires.



Cérémonie du 8 mai

Comme chaque année, une foule nombreuse s'est réunie autour du monument aux morts pour commémorer l'armistice du 8 mai 1945.



Les petits fermiers

Le 24 avril, les enfants sont venus très nombreux s'occuper des animaux, partager des activités manuelles et faire un tour de tracteur autour du parc de la mairie.



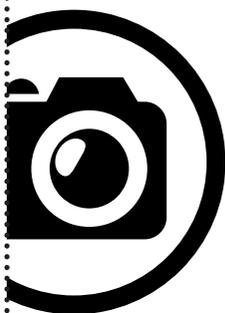
Cent ans

Le maire a souhaité un joyeux anniversaire à Adrienne Schwertz qui a fêté ses 100 ans le 29 mai, à la maison de retraite La Villa du Rogat.



Fête des nationalités et du jumelage Saint-Ismier/Stroud

Le grand pique-nique organisé le samedi 30 mai a permis de découvrir de nombreux artistes et de fêter les 10 ans du jumelage avec une délégation venue spécialement de Stroud (Angleterre).





Fête de « La Bâtie »

Le 7 juin, le personnel, les bénévoles et les familles ont participé à cette belle journée organisée en faveur des résidents de la maison de retraite.

Jeunes fêtant leurs 18 ans en 2015

Le 10 avril, une cérémonie citoyenne a permis la réunion de plus de 30 jeunes, autour d'élus et de jeunes adultes présentant leurs expériences en actions humanitaires et en créations artistiques.



Centre de loisirs

Journée accrobranches pour les 3-5 ans au Sappey en Chartreuse



[SCOLAIRE]

La vie à l'école Rallye piétons des écoles

Les élèves de CE2 de l'école des Vignes ainsi que les élèves de CE2 et de CM1 de l'école Clos Marchand se sont rendus dans les rues de Saint-Ismier, les 15, 17 et 18 juin 2015, dans le cadre d'un rallye piétons organisé en partenariat par les écoles et la commune. Rien de mieux pour apprendre la sécurité routière, que la mise en pratique des connaissances sur le terrain !



Trois classes de CM2 au frioul



Arrivés sur les Îles du Frioul le 3 juin, les élèves et leurs professeurs, ont vite pris leurs marques grâce à une équipe dynamique et attentive.

Le vent s'est fait attendre quelques jours avant de procurer de bonnes sensations pendant les séances de voile. Les enfants ont été bien occupés avec les différentes activités autour du site (randonnées jusqu'aux sites historiques, course d'orientation, observation des oiseaux, pêche à pied, etc.), sans oublier les temps de classe et les veillées. Après l'ambiance et les liens tissés durant ces 10 jours de vie collective, les enfants sont tristes de se quitter mais ravis de raconter leurs aventures à leurs parents.

SOCIAL

Résidence intergénérationnelle du Clos Marchand

Un nouvel immeuble intergénérationnel de six logements sera bientôt livré, avenue de la Dent de Crolles.

La commune a élaboré avec l'OPAC38 « une charte du bien vivre ensemble » et chaque locataire devra s'engager sur des valeurs d'entraide, de solidarité et de convivialité.

Entraide : « Partager des services mutuels entre générations et renforcer ainsi le lien social ».

Solidarité : « Se soucier de son voisinage dans le but de prévenir ou rompre l'isolement des plus âgés, de renforcer les échanges entre les résidents pour maintenir un climat serein et assurer une présence rassurante pour les voisins ».

Convivialité : « Vivre harmonieusement et se créer des moments de partage, de loisirs, de rencontres et d'échanges de savoir-faire entre résidents ».

EMBELLISSMENT

Des nouveaux bancs



À la demande des habitants parcourant Saint-Ismier, quatre bancs ont été installés au fil des chemins :

- carrefour chemin de Prévert/ chemin du Grand Torrent,
- carrefour chemin De Pratel/ chemin de La Faita,
- chemin de Labis,
- chemin du Fangeat.

Ce dernier a malheureusement été "subtilisé" par quelqu'un qui souhaitait probablement en vérifier le confort !
Le nombre total de bancs posés sur la commune s'élève aujourd'hui à 84.

NEWSLETTER

ATTENTION !

Si vous souhaitez recevoir la prochaine Newsletter, envoyez votre mail à infos@saint-ismier.fr

[PORTRAIT]

Le trait et la couleur

PEINTURE À quelques jours de sa première exposition, Martine Duflos n'a pas encore tout à fait arrêté son choix sur la quinzaine de toiles qu'elle souhaite dévoiler. Une chose est néanmoins certaine : il y aura du trait et de la couleur.

Pour le trait, c'est le grand maître français du XVIII^e siècle, Jean Siméon Chardin, qui inspira Martine Duflos à ses débuts. Elle a alors une vingtaine d'années. « *J'aimais la délicatesse de son dessin. Ce trait un peu flou que j'ai longtemps cherché à reproduire* », se remémore-t-elle. À l'époque, elle apprend seule à manier le crayon et le pinceau à l'aide de grands cahiers d'apprentissage. « *J'ai débuté en copiant les Œuvres reproduites dans ces carnets...* », se souvient-elle encore.

Au fil des années – entrecoupées d'une longue pause pour élever ses enfants –, elle ajoute la couleur au dessin classique. Ces premières toiles révèlent des teintes brunes et grises.

Les couleurs vives et chaudes ne viendront que plus tard.

Entre-temps, ses enfants ont quitté le nid et Martine Duflos a exploré un autre médium, le chant. Mais victime de trac, elle revient à ses premiers amours et préfère faire chanter la toile. « *Avec la peinture, il n'y a pas de stress. On peut s'exprimer de chez soi, en toute tranquillité...* » Côté technique, c'est la peinture à l'huile qui a sa préférence. « *L'huile permet de travailler beaucoup plus la couleur et de revenir plusieurs fois sur sa toile. Avec l'acrylique, il faut au contraire être très spontané...* »

À Saint-Ismier, où elle habite depuis presque vingt ans, elle a aménagé son atelier dans une petite pièce de la maison. Elle



En attendant la marée

avoue pouvoir y rester des heures ou parfois juste cinq minutes par-ci, par-là. Depuis qu'elle en a le temps, elle suit assidûment des cours à l'Agora avec l'association Maison pour tous. En quête constante de progrès, elle travaille sur le modèle vivant pour compléter sa palette d'artiste.

Elle apprécie le regard de ses professeurs qui permet de déceler le bon du moins bon et se prépare avec impatience à la confrontation avec le grand public.

Dans un avenir proche, elle souhaite poursuivre sa recherche sur la couleur, peut-être en revenant à des choses moins tranchées. Et pourquoi pas en partant de sa couleur préférée? Et de lui souhaiter, très vite, une magnifique période bleue.

EXPOSITION
du 1^{er} juillet
au 30 septembre 2015
Mairie de Saint-Ismier
Du lundi au vendredi
9 h 30-12 h et 14 h-17 h 30
Samedi matin de 9 h-11 h 30

[PETITE ENFANCE]

CRECH'NDO...

Encore un printemps riche en activités

FIN D'ANNÉE À l'image des années précédentes les « grands » de la structure ont, ce mois de juin, un emploi du temps de « ministre » où sorties, rencontres et visites se succèdent.



Le traditionnel repas au restaurant sur la place du village, par petits groupes de 8 ou 9, a permis aux enfants de se régaler en terrasse d'un menu spécial crèche.

Le projet d'adaptation personnalisée du conte *Boucle d'or et les 3 ours* pour le kamishibaï, mené tout au long de l'année avec les personnes âgées de la Villa du Rozat arrive à son terme. Pour clore ce projet, en un premier temps, les résidents vont venir à Crech'ndo conter l'histoire aux plus jeunes. Puis, ce sera au tour des plus grands, accompagnés de parents et de professionnelles qui se rendront à la Villa du Rozat pour écouter les anciens. Ce temps de présentation du kamishibaï sera suivi d'un goûter pris en commun.

- Les visites des trois écoles de Saint-Ismier ont eu lieu courant juin afin de permettre aux enfants de la structure nés en 2012 de découvrir leur future école avec les « copains de la crèche ».
- La bourse de printemps, pour la 4^e année consécutive, s'est déroulée à Crech'ndo le samedi 6 juin, dans les deux cours car le nombre d'exposants s'accroît d'année en année. Le soleil, la bonne humeur et les acheteurs étaient au rendez-vous !
- Un goûter de fin d'année pour les enfants, leurs parents ainsi que les futurs parents de la structure, a permis un moment d'échange et de convivialité à chaque étage.

[TARIFS SCOLAIRES]

Les tarifs des services évoluent

À l'issue d'une étude pointue en sous-commission et commission Vivre Ensemble et Intergénérationnel, entre responsables de service et élus, les tarifs des services rendus aux familles de Saint-Ismier dans le secteur Enfance/Jeunesse/Scolaire qui sont, par nécessité, revus périodiquement, ont été modifiés et votés en conseil municipal.

L'objectif défini pour le calcul de la nouvelle tarification a été le suivant : mieux répartir la participation municipale entre les quotients familiaux tout en préservant les recettes nécessaires à la commune pour faire fonctionner les services et en assurant le meilleur accès à toutes les familles.

Pour l'année 2015/2016, les tarifs des services périscolaires seront calculés comme précédemment de façon linéaire, sans paliers. La dégressivité appliquée prend en compte le quotient familial sur la base suivante : le quotient plafond sera désormais à 2000, le quotient plancher reste à 240.

Les tarifs de la cantine qui incluent les repas et l'encadrement, se déploieront de 6,60 € à 1,30 €, et sont tout à fait comparables aux tarifs pratiqués dans la vallée du Grésivaudan.

Pour les autres services périscolaires, garderie du matin et midi, études surveillées et activités péri-éducatives,

les quotients plafond et plancher seront les mêmes que ceux de la cantine, mais aucun changement du tarif maximal et du tarif minimal n'a été appliqué.

Les tarifs des accueils de loisirs suivent le même modèle en termes de quotients plancher et plafond sans changement du tarif maximal et du tarif minimal.

Pour tous les services, des dispositions spécifiques s'appliquent aux familles ne résidant pas dans la commune.

Les tarifs sont consultables sur le site de la mairie et dans les brochures remises aux parents. Les calculs personnalisés de dégressivité sont effectués par le service Enfance/Jeunesse/Scolaire de la mairie qui vous accueille à la Maison Belledonne (annexe de la mairie), chemin de l'Église, Tel 04 76 52 93 69, et reste à votre disposition pour tout renseignement que vous souhaiteriez obtenir de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Activités péri-éducatives (cycle de vacances à vacances)

Tarifs Saint-Ismier indiqués pour l'inscription à un cycle		Tarif Mini du cycle	Tarif Maxi du cycle
[1 cycle = période de vacances à vacances]		QF < 240	QF > 2000
activités 15 h 30 / 16 h 30	1 jour / semaine / cycle	1,74 €	7,25 €
	2 jours / semaine / cycle	3,48 €	14,50 €
	3 jours / semaine / cycle	5,22 €	21,75 €
	4 jours / semaine / cycle	6,97 €	29 €

Activités péri-scolaires

Tarifs Saint-Ismier indiqués pour l'inscription à une séance	Tarif Mini	Tarif Maxi
	QF < 240	QF > 2000
Accueil périscolaire du matin (sauf mercredi)	0,44 €	1,99 €
Accueil périscolaire du mercredi matin	0,88 €	3,98 €
Cantine	1,30 €	6,60 €
Garderie de midi	0,44 €	1,99 €
Accueil périscolaire après 16 h 30	106 €	4,89 €



NETTOYAGE DES TAGS

Campagne de « détagage » sur la commune en 2015

La mairie a voté 10 000 € au budget 2015 pour repeindre les murs et les transformateurs.

Une convention signée avec les scouts leur a permis d'intervenir sur 16 murs et transformateurs de la commune lors des vacances de Pâques.

Dans un second temps, la commune a fait appel à une association d'insertion, l'ADFE, pour continuer la démarche.

Au total, ce devrait être 50 tags qui seront traités par trois méthodes différentes, selon leur type de support : hydrogommage, recouvrement par la peinture ou traitement chimique.

Enfin, afin d'intervenir sur les propriétés privées, une convention entre les particuliers et la mairie est à l'étude. Elle permettra de définir les conditions d'interventions des entreprises ou des associations.



LYCÉE HORTICOLE

Les lycéens ont travaillé sur le gaspillage alimentaire au sein de la restauration collective



Dans le cadre d'un projet en liaison avec le bac STAV au lycée horticole de Saint-Ismier,

Melissa Grangier, Thessa Bernard-Barreau et Gaëtan Peyronnet ont réalisé une étude comparative des structures de restaurations collectives de Saint-Ismier et de St-Genix-sur-Guiers (73).

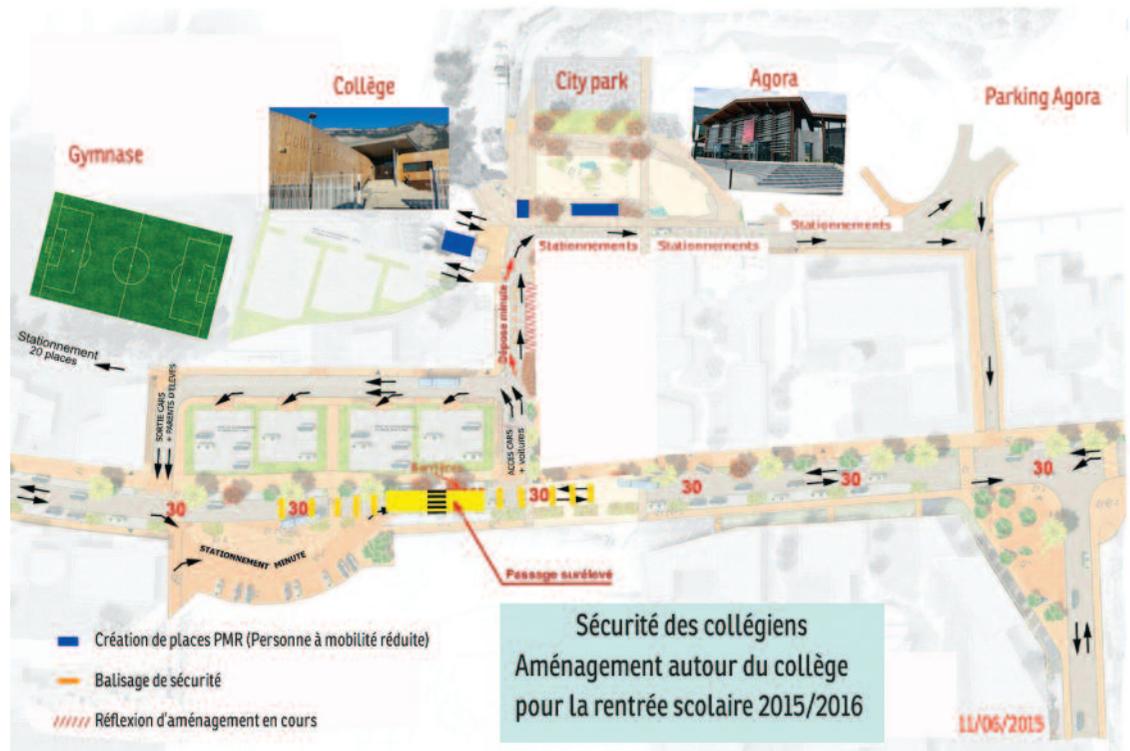
Retrouvez l'étude complète sur www.saint-ismier.fr, Jeunesse/EJS/Service Scolaire, rubrique projet jeunes

[SÉCURITÉ]

Collège du Grésivaudan et Agora

Sécurité et aménagements de circulation

En concertation avec le collège et en lien avec le département, la mairie engage des travaux d'amélioration de la circulation et du stationnement qui concernent également l'accès à l'Agora.



Au collège, il s'agit d'assurer, en sécurité, la dépose et la reprise des enfants ainsi qu'un accès sans danger à la départementale 1090.

Aux abords du collège, le quai de cars scolaires est opérationnel depuis la rentrée de la Toussaint et les parkings terminés ont été paysagés.

La départementale, qui bénéficie déjà d'un radar pédagogique,

se verra dotée d'un passage surélevé de ralentissement encadré d'une zone « 30 », pour un accès plus sûr aux arrêts de bus des VFD et du Grésivaudan. Des barrières fixes empêcheront l'arrivée intempestive de collégiens sur la chaussée. Une zone dépose-minute sera matérialisée aux abords immédiats du collège et des places de stationnement seront

ajoutées près de l'Agora. Des places seront également installées le long du chemin des Noisetiers.

En termes de places PMR (Personnes à Mobilité Réduite), le collège bénéficiera de deux places et l'Agora de trois places à la fin des travaux. Ces aménagements indispensables ne doivent néanmoins pas

induire un usage exclusif de la voiture alors que des cars de transport scolaire circulent à vide...

Transports en commun et circulation à pied sont les meilleurs remèdes aux embouteillages. Ils sont, de plus, favorables à notre environnement et à notre santé.

CCAS

Offrez une deuxième vie à votre vélo ou voiture

Apportez votre vélo ou vos pièces détachées à l'association Repérages



Des centaines de vélos sont, chaque année, oubliés dans les caves ou finissent leur vie dans des déchetteries. Et pourtant... ils ont encore de la valeur, ils peuvent avoir une seconde vie et partir pour l'Afrique.

L'aventure commence à Saint Ismier le samedi 19 septembre 2015 de 10 h à 16 h au « local jeunes » à côté de la salle des fêtes du Rozat.

Dans le même esprit, deux associations www.aideauto.com et [solidarauto38](http://solidarauto38.com) récupèrent les anciens véhicules.

Retrouvez toutes les infos sur www.saint-ismier.fr, rubrique Associations

[DIPLOME]

BAFA devenez animateur !

Avez-vous déjà pensé à passer votre BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) ? Le chemin vers l'animation passe par l'obtention de ce brevet qui donne aux animateurs une base commune de techniques et de savoirs.

Une aide financière peut être attribuée aux stagiaires de la formation BAFA, selon certaines conditions.

Renseignez-vous auprès du CCAS de St-Ismier, social@saint-ismier.fr tél. 04 76 52 52 25

[PLAN LOCAL D'URBANISME]

Première modification du PLU, pour un urbanisme apaisé

.....

Le développement urbain ne doit pas se faire par juxtapositions successives, sans vision d'ensemble, sans structuration, notamment vis-à-vis des besoins en équipements publics.

À Saint-Ismier comme ailleurs, la préservation et la valorisation du cadre de vie doivent passer, dans le respect de la loi, par un développement contrôlé de l'urbanisation et un dialogue constructif avec les propriétaires, les promoteurs, les riverains et l'ensemble des habitants.

Aujourd'hui, des constructions sont là, d'autres sont des « coups partis » et le plan local d'urbanisme (PLU) voté en 2012 présente un certain décalage avec notre projet politique. C'est la raison pour laquelle nous avons engagé une première modification du PLU pour apporter des ajustements, sans pour autant, à ce jour, remettre en cause les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et rentrer en révision. Cette première modification vise cinq objectifs :



1. Accompagner la densification de la RD 1090 en vue d'une meilleure intégration urbaine et paysagère

Il nous est apparu que les atouts du paysage de par ses vues emblématiques sur la chaîne de Belledonne ainsi que la dimension routière appellent à nuancer certains critères d'aménagement, pour une action rapide, dans l'attente

d'une révision éventuelle afin de :

- Mieux gérer les hauteurs des constructions sur l'amont et l'aval de l'axe, pour **préserver les vues des riverains et celles des usagers de la RD 1090.**
- Prendre en compte **les besoins de stationnement des visiteurs** et limiter les stationnements intempestifs sur la voie publique.
- **Éviter de générer un effet « couloir »** par des constructions trop longues et des implantations continues en front de rue.
- Valoriser la bande de recul entre la RD1090 et les constructions par **un traitement paysager adapté à l'amont et à l'aval de l'axe routier.**

Pour ce faire, différents outils juridiques sont à notre disposition :

- l'article UB6 permettant d'encadrer l'implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques,

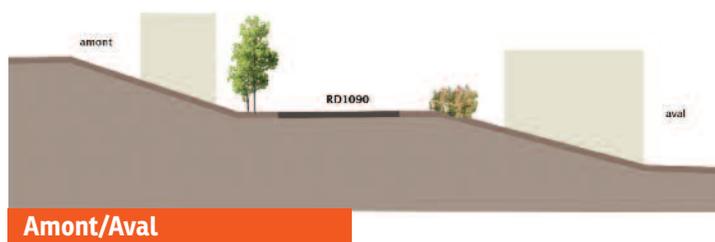


- l'article UB10 permettant d'ajuster les hauteurs maximales ainsi que leur modalité de calcul,
- l'article UB12 permettant de réguler les normes de stationnement,
- l'article UB13 permettant d'encadrer le traitement des espaces libres et les plantations,
- L'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) permettant de schématiser et de spatialiser des choix d'aménagement.

À titre d'exemple, pour la partie en amont de la RD 1090, le recul des constructions est inchangé. En revanche, **dans l'optique de conserver les vues**

sur le massif de Belledonne pour toutes les constructions situées en amont, **la hauteur maximale est rapportée de 11 à 9 mètres maximum.**

Quant à la partie en aval de la RD1090, afin de respecter la topographie de l'axe, de préserver l'ouverture et les vues, **le recul des constructions par rapport aux voies et emprises publiques, qui était de 5 mètres passe à 10 mètres.** La hauteur maximale reste à 11 mètres en tout point du terrain naturel avant travaux mais à une distance de 10 mètres de la voirie au lieu des 5 mètres existants dans le PLU de 2012.





L'effet couloir

Un espace tampon plus grand est ainsi créé, permettant de **conserver un dégagement visuel**, limitant l'effet « couloir » et **conservant au maximum les vues sur le massif de Belledonne**. Quant au mur de façade donnant sur la RD1090, il sera limité à un linéaire de 20 mètres afin d'avoir un axe bâti aéré.

2. Redessiner les contours des hameaux historiques

La zone UH correspond aux parties anciennes des hameaux historiques, elle permet d'encadrer notamment les réhabilitations et les constructions en dents creuses dans le but de respecter les caractéristiques architecturales des noyaux anciens. Il s'avère qu'en certains endroits, la délimitation de la zone UH est trop large, incluant des

tènements davantage tournés vers le tissu pavillonnaire récent. Afin de ne pas contraindre les constructions liées au secteur pavillonnaire par des règles proches des constructions historiques, il est proposé de délimiter la zone UH au plus près des noyaux anciens, ainsi les hameaux du Crêt de Chaume, du Mas, des Bouts et des Semaises se voient redélimités.

3. Ajuster le règlement de la zone d'activités Isiparc

pour répondre aux projets d'installation d'entreprises dans le respect du paysage et des riverains.

La zone d'aménagement concertée « Isiparc » est en cours de commercialisation. Afin de répondre aux attentes des futurs occupants de la zone,

à celles des habitants des quartiers avoisinants et de permettre des aménagements plus durables et mieux intégrés à l'environnement, la commune entend opérer des ajustements mineurs sur les zones U1a et U1b afin de :

- favoriser son aménagement de manière paysagée pour qu'elle s'intègre mieux dans le tissu urbain existant et respecte l'environnement et le paysage,
- permettre l'installation de commerces et services de proximité liés à la présence d'employés sur la zone et répondre éventuellement aux besoins des habitants,
- favoriser les installations de production d'énergie solaire, thermique ou photovoltaïque.

4. Mieux considérer les contraintes de stationnement et résorber les difficultés liées aux stationnements intempestifs

L'objectif est de revoir les normes de stationnement à la hausse afin de créer plus de places par opération. En zone UC (zone urbaine à caractère résidentiel), par exemple, il est exigé, dans le cadre de la modification, une place de stationnement minimum par tranche de 45 m² de surface de plancher et à partir de 90 m² une place par tranche de 60 m² de surface de plancher alors que, actuellement une seule place est exigée pour 100 m² de surface de plancher. Demain, ce seront 3 places exigées pour 100 m² de surface de plancher.

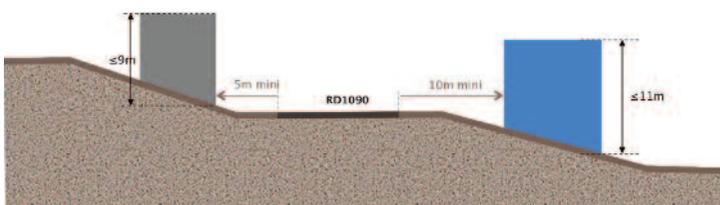
5. Améliorer l'écriture de l'article 11 concernant

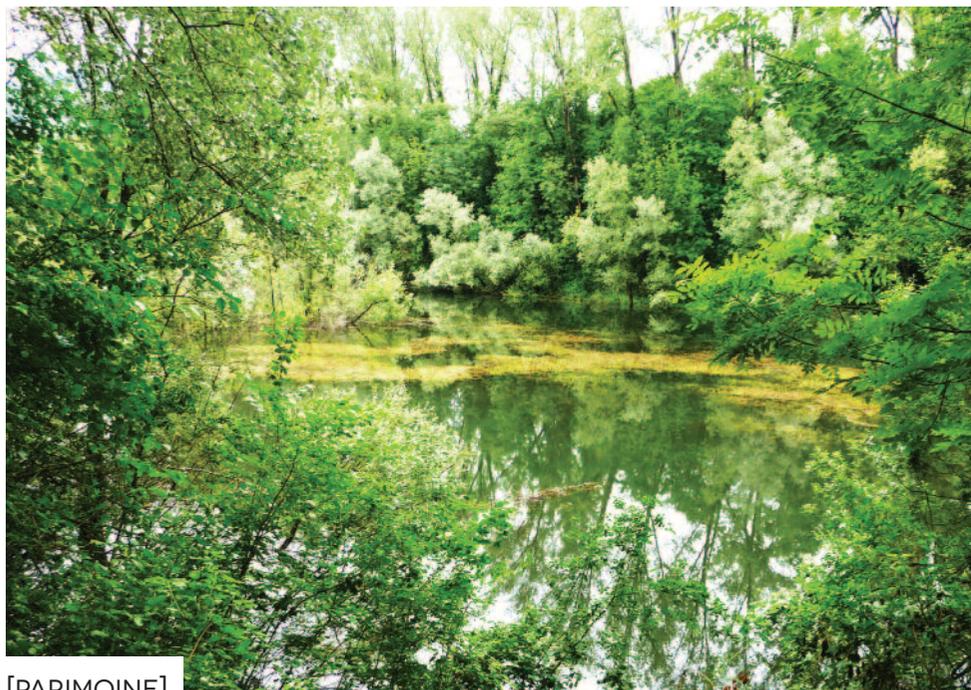
« l'aspect extérieur des constructions et les aménagements de leurs abords ».

La modification propose de revoir la rédaction de l'article 11 de chaque zone mixte du PLU, de manière à se doter d'outils plus précis et plus qualitatifs qui recommandent une composition des volumes, des façades et des toitures dont les proportions s'intègrent avec les spécificités du site, la topographie du terrain, les caractéristiques et emplacements du bâti existant afin de protéger les respirations, préserver les perspectives sur le grand paysage et de les réaliser avec des matériaux s'intégrant harmonieusement dans l'environnement naturel urbain.

2^e MODIFICATION ANNONCÉE

Elle aura pour objet d'étudier la réintroduction du Coefficient d'Emprise au Sol (CES) dans le tissu pavillonnaire et d'envisager comment promouvoir le logement social, obligatoire au regard de la loi, de manière diffuse sur la commune. Cela nécessite un travail d'étude et d'analyse approfondie de notre tissu urbain au préalable.





[PARIMOINE]

Le Bois français, un écrin de beauté et de loisirs

LOISIRS La commune de Saint-Ismier est le principal propriétaire des 75 hectares de nature du Bois français, qui inclut l'espace naturel sensible (ENS) tout près de l'Isère, un joyau patrimonial inestimable!

Alors, si le cœur vous en dit, il vous attend tout l'été, et même après, pour vous éblouir.

smérusien de cœur, sa gestion est toutefois dédiée à un syndicat d'aménagement (SABF) qui rassemble des représentants de ses différents propriétaires, dont les communes et la Métro.

Le site de baignade constitue sa composante la plus connue pour un moment de rafraîchissement et de farniente, avec des jeux pour les enfants et un espace de restauration, dans un cadre digne des plus beaux panoramas alpins. Sachez également que les quatre lacs voisins proposent tout autant d'activités comme le ski nautique, le kayak, l'aviron...

D'autres pratiques se déroulent au Bois français: le tir à l'arc, le biathlon, le running et le VTT en circuits protégés, sur les nombreux chemins qui le sillonnent. On y croise aussi pas mal de pêcheurs et si vous avez de la chance, peut-être aurez-vous l'occasion d'assister à l'entraînement des lévriers voués aux courses de leurre, qui est parfois organisé sur la prairie.

Pour les amoureux de la nature, le biotope intéressant se niche surtout dans le silence et la beauté de l'espace naturel sensible du Bois de la Bâtie, tel une émeraude sertie dans un écrin de verdure. Plusieurs espèces protégées y vivent, mais attention, il vous faudra de la discrétion si vous souhaitez les apercevoir depuis les observatoires ou les préaux.

Des visites sont organisées chaque été avec des guides nature du département de l'Isère.



Les nouveautés en 2015

Un magnifique bâtiment flambant neuf vous accueillera à l'entrée du Lac du Taillefer. Tout en bois, il bénéficie d'une belle intégration au site. Il comporte le local d'accueil, des vestiaires, des rangements de matériel et permet maintenant un meilleur accès aux personnes à mobilité réduite.

Une nouvelle mare a été creusée.



L'accès pour les isméruisiers

Des parkings sont disponibles tant à la Bâtie, le long de l'Isère, que côté Domène.

Des projets en réflexion, particulièrement dans le quartier de la Bâtie, devraient permettre de renforcer son appartenance à notre commune et de tracer des voies continues et sécurisées en mode doux, à l'issue des conclusions du plan local de déplacement et grâce à l'aménagement de la ZAC Isiparc ou à la construction du nouvel échangeur de l'autoroute.

Contacts :

- **Baignade :**
04 76 52 33 16
- **Restauration :**
04 76 52 33 16
- **Visites guidées de l'ENS de la Bâtie :**
04 76 00 37 21 ou
www.isere.fr

Le mercredi et le samedi en juin et juillet, selon des horaires et des thématiques variables, par exemple : « Mettons nos sens en éveil », ou « Objets volants à identifier ».

75
HECTARES
DU BOIS FRANÇAIS
appartiennent
à la commune
de Saint-Ismier



Plage des baigneurs



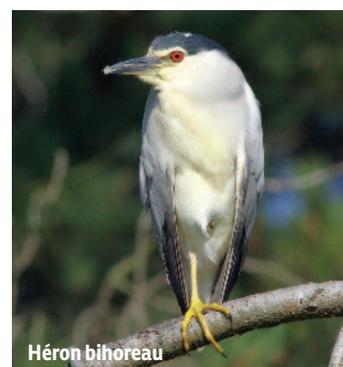
Castor



Mare pédagogique



Agrion délicat



Héron bihoreau

[PROTECTION]

Faune et flore au Bois français...

Depuis la suppression d'un méandre de l'Isère, à la fin des années soixante, au niveau de Saint- Ismier et du Versoud, le Bois français exerce une fonction de protection de la nature, particulièrement au bois de la Bâtie. C'est là un patrimoine naturel exceptionnel implanté dans un quartier de la partie basse de notre territoire communal, le long des berges de l'Isère aux crues jadis dévastatrices.

Sur des sentiers bien aménagés, les promeneurs du petit matin découvrent une grande variété de milieux naturels: des mares pédagogiques, un verger conservatoire, un plan d'eau au cœur de l'espace naturel sensible. On y trouve même des plages « à serpents » destinées à favoriser le repos de quelques espèces de reptiles dans un nouvel étang protégé, près des carrières, à l'entrée côté Domène. Les serpents ainsi choyés régulent les populations de rongeurs.

Dans la forêt de type alluvial s'insèrent aussi des espaces cultivés. Au bord de l'eau, dans les mares, les amphibiens vous accueillent: grenouilles vertes, grenouilles agiles et tritons palmés (grenouilles à la queue aplatie!). Le Bois français est le royaume des libellules, les vraies mais aussi des agrions délicats et des aeschnes qui leur ressemblent beaucoup (la différence se situe sur les ailes).

Vous pouvez observer 110 espèces d'oiseaux tout au long de l'année. Les migrateurs s'arrêtent maintenant bien volontiers au Bois français (des canards comme le fuligule

milouin à la tête « chocolat » ou des échassiers comme le chevalier guignette de couleur « olive » avec le ventre blanc). Les oiseaux sédentaires, eux, se font de plus en plus rares; sans doute sont-ils un peu dérangés, mais la plantation de haies rétablira leurs populations dans les années à venir. D'ores et déjà, les hérons cendrés, les hérons pourprés, les aigrettes et les hérons bihoreaux (ce dernier est sans cou) sont faciles à voir (jumelles toutefois conseillées) et côtoient les poules d'eau, les martins-pêcheurs et les guêpiers multicolores.

Et si par hasard, vous aperceviez quelques tortues de Floride bien portantes, sachez qu'elles ne sont pas endémiques... mais probablement le résultat d'un abandon par des propriétaires versatiles qui les ont fâcheusement rendues à cette nature: elles y puisent les ressources nécessaires à leur survie mais mettent en danger l'équilibre d'un écosystème fragile en s'attaquant aux œufs!

Faites enfin un détour par le verger conservatoire pour reconnaître les vieilles variétés d'arbres fruitiers, admirez les

massettes (une sorte de roseau en forme de massue), les fleurs, comme les solidages jaunes et puis, les saules blancs. À vous de chercher l'utriculaire négligée, une petite plante aquatique carnivore qui mange du plancton. Et si vous trouvez un tronc d'arbre taillé « en crayon » c'est que les castors, ces inlassables bâtisseurs sont proches et vous observent!

Un dernier conseil: soyez discrets et respectueux du site, il le vaut bien.

110
ESPÈCES
d'oiseaux



Tortues

[ENQUÊTE PUBLIQUE]

L'extension des activités STMicroelectronics à Crolles

PROJET Une enquête d'utilité publique s'est déroulée du 4 mai au 9 juin 2015 concernant le projet d'extension des activités de la société STMicroelectronics de Crolles. Notre commune est directement concernée par ce projet d'évolution d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE). Celle-ci est soumise à autorisation, en termes de localisation.



La société STMicroelectronics est pour l'instant autorisée à exploiter sur son site actuel implanté à Crolles, un établissement spécialisé dans la conception et la fabrication de plaquettes de circuits intégrés. Elle projette désormais d'augmenter son activité en y créant une nouvelle unité de fabrication de semi-conducteurs. Ce type d'activité et les processus de fabrication déployés mettent en œuvre l'utilisation ou la transformation de nombreux produits de chimie industrielle.

Les installations existantes, déjà classées au niveau SEVESO « seuil bas », seront répertoriées après extension, au niveau SEVESO « seuil haut » (NB: seuil haut de la rubrique 1111 – emploi ou stockage de substances et préparations très toxiques). Outre le changement de seuil, ce nouvel ensemble aura des effets importants au niveau environnemental avec des rejets atmosphériques et en milieu aquatique, sur les besoins en eau (18000 m³ / j soit +91% par rapport à la situation actuelle),

ainsi que sur l'augmentation du trafic de transport de matières dangereuses.

Aujourd'hui, les études intégrées dans le dossier soumis à l'enquête publique concluent à l'acceptabilité des différents niveaux prévisibles pour le site STMicroelectronics global en référence aux normes réglementaires actuelles. Ces conclusions concernent aussi bien les études d'impact, les risques sanitaires que les dangers externes (foudre, sismicité, etc.).

C'est pourquoi, le conseil municipal après délibération du 29 mai 2015, a donné un avis favorable, mais sous réserve d'informations complémentaires concernant quatre points importants :

- la consolidation (cumul) des rejets atmosphériques et des rejets en milieu aquatique (après traitement interne de STMicroelectronics) dans l'Isère, avec ceux des entreprises voisines classées ICPE dont certaines utilisent des produits

de fabrication similaires (SOITEC- classée Seveso « seuil bas »),

- la mise en place d'outils de mesure des rejets à moyen et à long terme. Ceci inclut la surveillance de parcelles témoins et de bassins en milieu aquatique naturel,
- la description de mesures supplémentaires de sécurité prises par les pouvoirs publics face à l'augmentation non négligeable du trafic sur l'A41 et la RD 1090 concernant le transport entrant des matières de fabrication à risque ou le transport sortant pour les déchets non traitables en interne,
- une analyse plus détaillée sur le futur besoin en eau dans les périodes tendues et l'étude de solutions complémentaires à l'approvisionnement exclusif actuel via le réseau public d'eau potable du SIERG.

Nous vous communiquerons dès que possible les réponses qui nous seront transmises.

[INTERCOMMUNALITÉ]

ESTIBUS, des navettes pour l'été

Les transports du Grésivaudan ont mis en place des navettes Estibus pour l'été :

- **Cinq lignes vous permettent de vous rendre dans des sites en Chartreuse ou Belledonne** avec un ticket de 1€ vous donnant droit à des réductions sur certaines activités proposées en station.
- **Les « navettes des deux rives » quotidiennement programmées**, vous permettent de goûter les plaisirs de l'eau au lac de la Terrasse ou dans les piscines municipales.

Plus d'informations sur www.le-gresivaudan.fr/4-3 transports-saisonniers

Rappel concours photo « Mon village, mon Grésivaudan »

Le Grésivaudan (CCPG) lance son concours photo du 1^{er} juin au 30 septembre, la plus belle image du territoire sur les thèmes le patrimoine, les habitants et la nature.

RENSEIGNEMENTS ET RÈGLEMENT
www.le-gresivaudan.fr
ou 04 76 08 04 57



[INTERCOMMUNALITÉ]



Collecte des ordures ménagères par la CCPG

La communauté de communes s'est engagée dans une modification du système de collecte des ordures ménagères en préconisant le mode dit en PAV (Point d'Apport Volontaire) sous la forme de containers semi-enterrés. Cette technique induit des contraintes souvent insurmontables dans les zones à habitat diffus : difficultés pour trouver des emplacements pour les containers, stationnement de véhicules personnels ou de collecte, dérives insalubres...

La structure géographique de notre commune, les nombreux chemins étroits parcourant la commune ne peuvent, faute de place, accueillir ce type de matériel ; la seule solution technique serait de procéder à

des acquisitions foncières sur le domaine privé, ce qui n'est pas envisageable eu égard aux nombreuses protestations déjà recueillies et aux coûts engendrés.

Toutefois, le principe de collecte par containers enterrés ou semi-

enterrés convient parfaitement à un habitat collectif et nous nous employons à l'imposer lors de l'examen des permis de construire.

La généralisation imposée de ce mode de collecte nous semble

toutefois contestable et injustifiable auprès de la population de Saint-Ismier et nous militons pour le maintien du système de collecte en « porte à porte » parallèlement à la collecte par PAV.

[TRIBUNE]

Transparence... vous avez dit transparence !

Monsieur le Maire s'était engagé lors de sa campagne électorale à plus de transparence vis à vis des citoyens. C'était effectivement nécessaire et on peut dire que c'est globalement respecté. Beaucoup d'informations sont données aux habitants et nous ne pouvons qu'approuver cette démarche, mais qu'en est-il vis à vis des élus de l'opposition ?

Un règlement intérieur de fonctionnement du conseil municipal a été rédigé, dans lequel figurent notamment les droits de l'opposition, le fonctionnement des commissions et les délais de mise à disposition de l'information préalablement aux commissions et aux conseils municipaux.

Certains élus de l'opposition participent aux groupes de travail concernant, la reconstruction du "Bar du square", la commercialisation de la zone d'Isiparc. Une présentation de ces projets a été faite au public en fin de conseil municipal, le 29 mai dernier, et la plupart des élus de l'opposition a découvert l'avancement de ces dossiers seulement à cette occasion.

Ils méritaient pourtant de faire l'objet en amont d'un débat constructif en commission "Cadre de vie et environnement", afin que chaque élu de la minorité puisse s'exprimer. Aucun avis n'a donc pu être donné. Il en est malheureusement de même concernant la modification du PLU, les permis de construire (logements collectifs et sociaux, lotissements...) ou les travaux importants, comme la réhabilitation de l'ancienne caserne des pompiers ou la réalisation du parking du "clos Mars" à la Bâtie.

Le travail d'un élu de la minorité ne doit pas se limiter à voter les délibérations préparées et présentées par la majorité. Les élus doivent être informés en commissions, de l'ensemble des dossiers relatifs aux affaires de la commune. En effet, il convient de pouvoir débattre de manière constructive, sur chaque projet important visant à transformer notre village ces prochaines années.

Alors, transparence, translucidité ou relative opacité !? Il appartient désormais à la majorité d'associer pleinement la minorité, pour plus de transparence et de démocratie locale.

Christophe Gauvain

Un an de mandat : le bilan

Lors des dernières élections municipales, le verdict des urnes a conduit la liste de Lucile Ferradou dans l'opposition avec trois postes de conseillers municipaux. Les colistiers qui ont accepté de rejoindre le conseil municipal se trouvaient alors devant un choix : quel sens donner à leur mandat ?

Soit nous rentrions dans une opposition systématique stérile, soit nous optons pour une attitude plus positive et constructive.

Nous avons choisi d'être utiles en mettant nos compétences, notre disponibilité au service de nos concitoyens tout en restant fidèles à nos engagements. L'esprit d'ouverture exprimé par le maire nous a confortés dans ce choix.

Un an s'est écoulé, riche d'échanges, de travail partagé avec la majorité au sein des commissions, des groupes de travail.

Force est de constater aujourd'hui que notre vision de la gestion communale rejoint, pour l'essentiel, celle de la majorité notamment en ce qui concerne la défense des intérêts de Saint-Ismier au sein de la communauté de communes. En effet, les projets qui vont impacter en profondeur le fonctionnement de la collectivité se traitent désormais au niveau de l'intercommunalité.

Le maire, soucieux de rassembler dans l'intérêt du village, considère que nous pourrions unir nos forces au sein d'une équipe riche de ses différences.

De notre côté, nous avons réfléchi au rôle que nous souhaitons jouer dans les cinq années à venir. Tout bien pesé, nous avons considéré que nous serions plus efficaces au sein de l'équipe majoritaire.

Ce choix a été difficile. Nous avons pensé aux électeurs qui nous ont soutenus et nous tenons à les rassurer. L'équipe que nous intégrons est faite de femmes et d'hommes déterminés à œuvrer pour le bien commun et nous associerons nos forces aux leurs tout en conservant notre libre-arbitre.

Méditons sur la citation de Newton : « *Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts* ».

Christiane Schemeil, Arielle Poncin, Christian Dullin

[MÉDIATHÈQUE]

RENCONTRES



Gibouliures Édition 2015 à Saint-Ismier

Les Giboulivres organisent chaque année, dans le Grésivaudan, des rencontres avec des auteurs pour la jeunesse.

Cette année, dix communes y ont participé : Domène, Le Versoud, Frogès, Villard-Bonnot, Le Touvet, La Terrasse, Bernin, Biviers, Crolles, Goncelin et Saint-Ismier dont la médiathèque a été l'organisatrice de cette édition 2015.

Deux auteurs ont été invités, Anne Letuffe, auteur illustratrice et Alain Gousset auteur de science-fiction et de romans historiques.

De nombreuses rencontres ont eu lieu dans les médiathèques, collèges, écoles primaires, maternelles et crèches. Plus de 620 enfants ont rencontré les deux auteurs au travers de huit séances tout-public ou dédiées et 11 séances scolaires.

Un beau succès pour cette animation intercommunale !

LECTURE PUBLIQUE

Mise en réseau des médiathèques de la communauté de communes du Grésivaudan

Dans le cadre de la charte d'orientation des actions culturelles intercommunales adoptée en février 2015, la communauté de communes du Grésivaudan s'engage à contribuer au développement de la lecture publique sur son territoire par la mise en réseau des médiathèques. Ce réseau concerne 47 communes dont 34 médiathèques et bibliothèques. Son organisation est définie par deux médiathèques « Têtes de réseau », Crolles, Pontcharra, et de cinq médiathèques relais, Le Versoud, Saint-Pierre d'Allevard, Frogès-Villard-Bonnot, Le Touvet et Saint-Ismier. Chaque bibliothèque est reliée fonctionnellement à une médiathèque plus importante, chef de file d'un bassin de lecture de plusieurs milliers d'habitants. Ses objectifs sont la structuration et l'animation du réseau par :

- la conception d'un portail numérique avec un catalogue en ligne commun à toutes les

bibliothèques du Grésivaudan

- l'édition d'une carte lecteur pour tous les inscrits afin de permettre aux usagers **d'emprunter des ouvrages dans toutes les bibliothèques du réseau**
- la création d'un portail internet qui proposera des services d'information et de communication, d'accès aux collections, des services personnalisés, des services d'échanges entre les lecteurs, les lecteurs et les bibliothèques.

Un système de navettes mis en place par la CCPG va permettre d'acheminer les documents réservés ou rendus par les lecteurs dans toutes les bibliothèques. Parallèlement, la communauté de communes participe financièrement aux manifestations culturelles du réseau et aide à l'édition des livres d'auteurs locaux. Elle participe aussi à l'acquisition de fonds spécifiques dont les thèmes sont définis par chaque bibliothèque.

La médiathèque de l'Orangerie devient bibliothèque relais à partir du mois de juillet 2015,

pour le bassin de lecture composé de Biviers, Montbonnot et Saint-Nazaires-les-Eymes.

Le thème retenu pour constituer notre fonds thématique est « Les incontournables de la littérature jeunesse ».

Réaménagement des collections à la médiathèque



La médiathèque a installé les périodiques, initialement situés à l'étage, au rez-de-chaussée dans la salle des romans pour faciliter une meilleure accessibilité. Un petit salon de lecture a été aménagé pour vous permettre de consulter tranquillement vos revues ou quotidiens préférés. Les livres de poésies et de théâtre ainsi que les romans classiques sont désormais exposés près des romans pour adultes afin de favoriser leur consultation et faire découvrir ou redécouvrir les grands auteurs.

D'autres aménagements sont à découvrir sur place...

DÉSTOCKAGE



Succès de la vente des livres déstockés du fonds

Une vente des livres retirés des fonds adulte et jeunesse s'est déroulée du vendredi 12 juin au 26 juin, un grand nombre d'amateurs se sont pressés autour des caisses pour dénicher et acheter les ouvrages.

[AGORA]

Saison culturelle 2015-2016



La saison 2014/2015 s'achève par un résultat de fréquentation très positif avec une moyenne de 200 entrées par spectacle.

La prochaine saison s'annonce tout aussi prometteuse avec un large choix de spectacles proposés tels que les ciné-reportages, la musique, le théâtre, la danse... par des intervenants de différents horizons qu'ils soient associatifs ou professionnels.

La programmation permettra à chacun de satisfaire ses préférences culturelles et au plus grand nombre de profiter de l'Agora, avec pour seule exigence la qualité des spectacles proposés.

2 octobre 2015 Soirée de lancement de la saison culturelle 2015-2016, à l'Agora, salle du Grésivaudan, à 19 heures.

Programmation – saison 2015-2016

Nouveauté La carte Agora (10 €) permet de bénéficier du tarif réduit sur l'ensemble des spectacles de la saison y compris les ciné-reportages. Au même titre, elle est valable dans nos salles partenaires : Le Coléo à Pontcharra, les espaces Paul Jargot de Crolles et Aragon de Villard-Bonnot.

Les cinés-reportages

Planète Couleurs

(remplace cycle *Connaissance du Monde*)



San Francisco



Comores-Mayotte



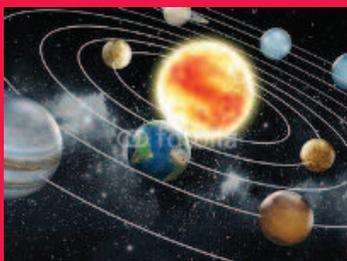
Groenland



Le Sultanat d'Oman

- *Alexandre, fils de berger*, jeudi 8 octobre
- *Comores-Mayotte*, jeudi 26 novembre
- *San Francisco*, jeudi 14 janvier
- *Groenland*, jeudi 11 février
- *Le Sultanat d'Oman*, jeudi 10 mars
- *L'école de Mafate*, jeudi 7 avril

CONFÉRENCES



Cycle UICG 2015 - 2016

L'Université Intercommunale du Grésivaudan propose un nouveau cycle de conférences, consacré aux origines de la vie, sur terre et dans l'espace.

L'origine des êtres vivants préoccupe les philosophes, les théologiens et les scientifiques, depuis les débuts de l'humanité. Son champ d'investigation, surtout basé sur la chimie organique et la biologie, s'est récemment élargi aux nuages

interstellaires, aux comètes, aux planètes. Mais la vie reste cependant encore un mystère. C'est pourquoi des analyses historiques, scientifiques, philosophiques, et éthiques, seront présentées sur ce sujet, par des personnalités renommées.

- Deux conférences à l'Agora : **De la formation des étoiles à notre planète terre**, mercredi 14 octobre à 20 h 30,

Histoire des idées sur les origines de la vie, mercredi 18 novembre 20 h 30,

- deux conférences à Montbonnot
- une conférence à Crolles.

Entrée : de 5 € à 10 €
Abonnements de 30 € à 38 €
www.uicg.fr
conferences@uicg.fr

Un moment d'histoire

(hors cycle « Planète Couleurs »)

- *Venise au temps de la renaissance*, mardi 1^{er} décembre. vidéo-reportage, documentaire de Monsieur Trombetta. Partenariat Agora/Association Amitié et Culture à Saint-Ismier (ACSI).

1^{er} juillet 2015 Ouverture des réservations sur le site ou à l'accueil de la mairie.

👁 Programmation complète sur www.agora-saint-ismier.com

[AGORA]

Une nouvelle aventure culturelle à Saint-Ismier

Dans le cadre du développement d'actions culturelles de proximité sur son territoire mais aussi dans la vallée du Grésivaudan, notre commune va accueillir en résidence artistique la compagnie « En scène et ailleurs » sur le site de l'Agora lors de la prochaine saison.



La compagnie « En scène et ailleurs » a été créée en 1996 par Jean-Vincent Brisa dont il est aussi le directeur artistique. Acteur et metteur en scène bien connu dans le milieu artistique grenoblois, il a joué et monté plusieurs auteurs illustres tels que Marivaux, Rousseau, Diderot, Shakespeare, Molière...

Le principal objectif de la résidence d'artistes est de créer des rencontres entre les artistes professionnels locaux, les groupes scolaires et les habitants.

Cela en mettant ponctuellement à la disposition des artistes, la salle Saint-Eynard et la salle Grésivaudan à des fins de création et de répétitions d'une pièce de théâtre.

En contrepartie, la compagnie interprétera au cours du dernier trimestre 2015 la pièce *Molière et moi* puis un autre spectacle début 2016.

 Toutes les infos sur la saison 2015-2016 sur www.agora-saint-ismier.com

Cultures urbaines 3^e édition

Samedi 30 mai a eu lieu la 3^e édition de la journée « Cultures urbaines » de Saint-Ismier. Dans l'après-midi, les graffeurs, danseurs hip-hop, capoeiristes s'en sont donnés à cœur joie sur le parvis de l'Agora ! Malgré la chaleur étouffante, il régnait une vraie ambiance conviviale et festive ce samedi à Saint-Ismier.



Petits et grands ont pu s'initier tout l'après-midi au graff sur différents ateliers encadrés par les membres de l'association « Mets d'la Couleur ». Certes, il y a eu quelques tâches sur les t-shirts mais tous les petits artistes en herbe étaient fiers de leurs œuvres ! Dans le même temps, une exposition de toiles était proposée par un jeune artiste local (Brice Liaud) dans le hall de l'Agora. Les passants ont pu échanger avec notre jeune artiste qui intègre les beaux-arts l'année prochaine. Au cours de l'après-midi ont eu lieu des démonstrations de Capoeira (par les membres du groupe Gingabeta) et de danse hip-hop (Collectif Dance Addict). Souplesse, dynamisme, synchronisation, tout était réuni pour de belles démonstrations. En fin de journée, un spectacle de danse hip-hop a été proposé par une quarantaine de danseurs de

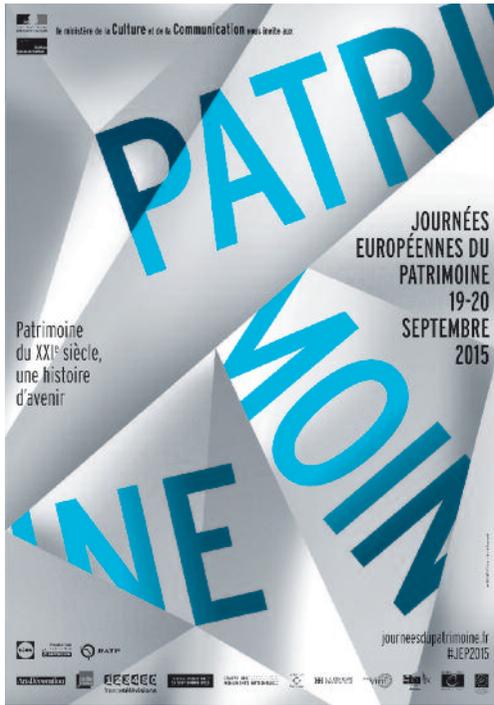
différentes écoles de la région. Le show était organisé par Christopher, professeur de hip-hop qui intervient dans les écoles de Saint-Ismier lors des ateliers péri-scolaires. Il était accompagné par DJ Fred C. Environ 200 personnes sont venues assister à la représentation et ont été ébahies par les prouesses de nos jeunes danseurs. Tout au long de l'évènement, une dizaine de jeunes du service jeunesse ont assuré la restauration en tenant la buvette afin de financer une partie de leur projet de séjour en Corse cet été.

L'évènement a été une réussite et les clichés véhiculés sur les Cultures urbaines ont été une nouvelle fois balayés par l'ambiance festive et familiale de la journée.

[PATRIMOINE]

Saint-Ismier, une histoire d'avenir

Dans le cadre des journées du patrimoine dont le thème national en 2015 est « le Patrimoine du XXI^e siècle, une histoire d'avenir », nous vous proposons plusieurs rendez-vous le samedi 19 septembre, à partir de 9 heures.



Saint-Ismier une histoire d'avenir

Dans le parc de la mairie se tiendront expositions, conférences, animations et dégustations de produits locaux, un atelier de dessin sur l'habitat du futur, encadré par des élèves architectes.

Les nouveaux supports de lecture

La médiathèque présentera les nouveaux supports de médiation : une dizaine de tablettes et liseuses prêtées par le service de la lecture publique, seront mises à disposition tout le mois de septembre. Le 19 septembre matin, un animateur et les bibliothécaires vous feront découvrir sous un autre jour les monuments historiques, les musées et lieux culturels via des applications interactives.

Pour préparer les expositions de cette journée, nous recherchons des cartes, photos ou cartes postales du village. Si vous souhaitez nous prêter vos documents, merci de contacter Patricia ou Éric au 04 76 52 92 79 ou infos@saint-ismier.fr

[MANIFESTATION]

Cross du Manival, dimanche 27 septembre 2015

Inscriptions à partir de 8 h 30 à l'Agora pour les différentes courses :

- 6 km marche et cross,
- 12 km cross.

Pour les enfants, des tours de stade sont proposés.

Ce cross est inscrit au challenge intercommunal du Grésivaudan.

Les inscriptions sont reversées à l'association des bénévoles du don du sang du Saint-Eynard.

Les parcours seront présentés au forum par Jog'in Saint-Ismier.

Pour tous renseignements :
infos@saint-ismier.fr ou au 04 76 52 92 79



Le Forum associatif

Comme chaque année, de nombreuses associations vont présenter au forum leurs activités sur la nouvelle saison 2015-2016. La liste est disponible sur www.saint-ismier.fr pour choisir parmi les différents sports, jeux d'esprits, activités manuelles ou artistiques...

Aide financière pour la pratique d'activités sportives et culturelles

Le CCAS délivre une aide aux jeunes ismériens (3 à 18 ans) pour un quotient familial inférieur à 1 000. Le remboursement maximum de l'aide est de 100 euros par an et par enfant en fonction du QF.

👁 Liste des justificatifs à fournir sur www.saint-ismier.fr, rubrique CCAS, contact au 04 76 52 52 31

L'Amicale Apicole de Saint-Ismier

L'association va fêter sa seconde année d'existence et, pour la première fois, produire du miel issu du rucher créé le long du Manival.

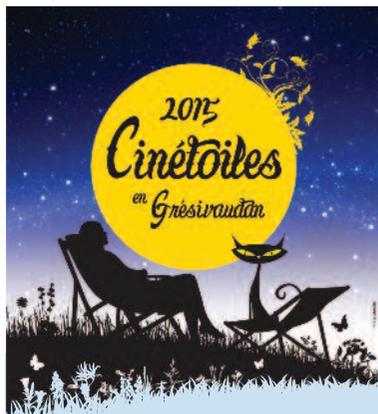
Pour fêter l'évènement nous aimerions partager le moment très spécial qui est celui de l'extraction, celui où, l'on extrait de la cire et fait couler dans de grands seaux, le miel produit par les abeilles au cours de la saison. C'est un moment un peu magique et surtout la récompense du travail de l'année.

Rendez-vous samedi 29 août à la salle des fêtes du Rozat, la porte sera fermée pour éviter que des abeilles ne viennent perturber l'opération mais on compte sur vous pour la pousser et nous rejoindre.

juillet

> Jusqu'au 7 juillet

Exposition Œuvres sculptées au Château de la Veyrie 14 h – 19 h le week-end.



> Jeudi 2 juillet

17 h : Animations proposées par le comité des fêtes de Saint-Ismier.

21 h 30 : projection offerte par le Grésivaudan du film *Belle et Sébastien*, parc de la Mairie.

Programme du Festival Cinétoiles sur www.le-gresivaudan.fr

> Vendredi 3 juillet

Musique en Grésivaudan
Mozart, Chopin, Brahms et Schoenberg par Josep Colom (piano). Église de Bernin, 20 h 30

> Lundi 6 au 10 juillet

Maison pour tous
Stage de poterie, de 9 h 30 à 11 h 30. Infos 06 89 70 61 48

> Dimanche 5 juillet

Musique en Grésivaudan
Mozart, Bizet et Strauss par l'Ensemble Tenso 5 (quintette à vent). Parc Jean-Claude Paturel à Crolles, 17 heures.



> Lundi 6 juillet

Don du sang
Au gymnase du Pré de l'eau à Montbonnot, de 11 h à 14 h et de 16 h 30 à 20 heures.

> Mardi 7 juillet

Café des aidants
Thèmes libres autour d'un café partagé de 14 h 30 à 16 h à l'Attéro, 125, ZA Les longs Prés à Lumbin. Infos 04 56 58 16 41

> Mardi 7 juillet

Musique en Grésivaudan
Mozart, Hayden et Ravel par le Quatuor Arod. Église de Montbonnot, à 20 h 30

> Mercredi 8 juillet

Permanences info énergie (AGEDEN) au siège de la CCPG, 390, rue Henri Fabre à Crolles, de 9 h et 13 heures.

> Jeudi 9 juillet

Musique en Grésivaudan
Schubert, Ravel et Beethoven par Trio Petrlik. Église de Crolles, 20 h 30

> Samedi 11 juillet

Challenge intercommunal
Course de la Rosière à Pontcharra. Infos 04 76 97 11 65

> Lundi 13 juillet

Fermeture exceptionnelle de la mairie.

> Vendredi 24 juillet

Fête médiévale familiale
Parc de la mairie de Montbonnot, de 17 h 30 à minuit. Contact 04 76 90 56 36

août

> Entre vendredi 21 août et dimanche 23 août

Passage à Saint-Ismier de **l'Ultra Trail des 4 Massifs**

> Du 24 au 28 août

Maison pour tous
Stage de poterie, de 9 h 30 à 11 h 30. Infos 06 89 70 61 48

> Samedi 29 août

Amicale Apicole de St-Ismier
Extraction du miel du rucher salle des fêtes du Rozat de 10 h à 16 heures

sept.

> Mardi 1^{er} septembre

Rentrée scolaire échelonnée pour les petites sections de maternelle.

• Café des aidants

« Comment devient-on aidant ? » de 14 h 30 à 16 h, à l'Attéro, 125, ZA Les longs Prés à Lumbin. Infos 04 56 58 16 41

> Samedi 5 septembre

Forum des associations à l'Agora, de 8 h 30 à 13 heures.

> Dimanche 6 septembre

Vide-greniers des Ismériens
À l'Agora, de 8 h 30 à 17 heures.



• Challenge intercommunal

Cross des Chioures à Saint-Pancrasse. Infos 06 63 47 76 07

> Lundi 7 septembre

Don du sang
Gymnase du pré de l'eau à Montbonnot, de 11 h à 14 h et de 16 h 30 à 20 heures.

> Mercredi 9 septembre

Permanences info énergie (AGEDEN) au siège de la CCPG, 390, rue Henri Fabre à Crolles, de 9 h à 12 heures.

> Dimanche 13 septembre

Challenge intercommunal
Cross des coteaux à Crolles. Infos 06 08 72 45 28

> Du jeudi 17 septembre au dimanche 20 septembre

Coupe Icare
À Lumbin et Saint-Hilaire-du-Touvet. Programme sur coupe-icare.fr



> Samedi 19 septembre

Journée du patrimoine
« Saint-Ismier, une histoire d'avenir » Dans le parc de la Mairie à partir de 9 heures.

> Samedi 19 septembre

Collecte de vélos au « Local jeunes » association Repérages de 10 h à 16 h.

> Dimanche 20 septembre

Cross du challenge intercommunal
À Biviers. Infos 06 72 76 69 28

> Dimanche 27 septembre

Cross du Manival
Dans le cadre du challenge intercommunal.
• 8 h 30 inscription,
• 9 h 45 départ marche 6 km,
• 10 h départ des cross 6 km et 12 km. Agora.



octobre

> Vendredi 2 octobre

Saison culturelle
Soirée de présentation de la saison 2015-2016 de l'Agora, salle Grésivaudan, 19 heures.

> Samedi 10 octobre

« Le jour de la nuit »
Animations avec le club d'astronomie de la maison pour tous. Plus d'infos à la rentrée.

